

COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

POUR NE PAS AVOIR REPONDU A L'EXIGENCE DES CONDUCTEURS DE COMBATTRE
POUR LE RETRAIT DE L'AVENANT N°3 AU PROTOCOLE CONDUITE ET DE L'ACCORD CADRE
QUI ENGAGE LA POURSUITE DE L'AUTOMATISATION (après la ligne 1, la ligne 4),
POUR NE PAS AVOIR REPONDU A L'EXIGENCE DE ROMPRE LE « DIALOGUE SOCIAL »,
LES DIRIGEANTS SYNDICAUX, SANS EXCEPTION, ONT OFFERT UN SUCCES A LA DIRECTION !

Les conducteurs qui l'ont pu, exprimant la volonté générale de la catégorie, se sont prononcés massivement pour le retrait des projets d'avenant n°3 au protocole conduite et d'accord cadre « Modernisation du Transport du Métro » (automatisation-liquidation des conducteurs), ils se sont tournés vers leurs organisations syndicales dans ce sens.

Les responsables syndicaux ont adressé une fin de non recevoir à l'exigence des conducteurs. Aujourd'hui, ils s'entredéchirent avec le même objectif : le **maintien** de l'avenant n°3 en l'état ou pas en l'état.

La direction peut se frotter les mains !

Rappel des faits :

307 conducteurs, 191 de la Ligne A, 116 de la ligne 2 syndiqués (Cgt, Fo, Sud, Unsa) et non syndiqués, avaient signé l'appel suivant aux bureaux syndicaux :

Informés du projet de protocole conduite, nous, signataires, constatons que ce projet annonce :

- . une attaque en règle contre les conditions de travail (dérèglementation),**
- . la poursuite de l'opération de suppression de postes de conducteurs (automatisation de la conduite),**

En conséquence, nous nous adressons à vous bureaux syndicaux : rompez toute négociation avec la direction, dénoncez le projet et obtenez son retrait ! Agissez dans l'unité !

Appel envoyé le 1^{er} mars 2013.

Sans réponse, une délégation de 8 conducteurs signataires s'était rendue aux permanences des syndicats. Voilà ce que la délégation en avait conclu :

« La direction avance. Son projet destructeur repose complètement sur le « dialogue social » réclamé ardemment par les permanents syndicaux [...] 2 volontés s'opposent :

. celle des bureaux syndicaux, qui poursuivent la collaboration avec la direction pour faire aboutir le protocole,

. celle des 307 signataires, qui exprime la volonté générale des conducteurs : que les bureaux syndicaux rompent avec la direction et agissent, dans l'unité, pour le retrait du projet ! »

33 conducteurs de la ligne 10 s'étaient, alors, ajoutés aux 307 premiers signataires.

Le 3 juin 2013, 12 conducteurs de Rueil (ligne A) s'étaient rendus en délégation à Bourdon, ils précisait : **« pour clairement interpellier les dirigeants syndicaux, tous réunis autour de la table des négociations avec la direction, et -fidèlement à l'appel aux bureaux syndicaux, aux 307 signataires des lignes 2 et A - exiger : Pas de protocole ! Rompez les négociations ! »**. Le mot d'ordre **« Retrait du projet ! Rompez les négociations ! »** avait été repris par une partie des conducteurs présents.

La trahison de cette exigence, le « dialogue social » auquel aucune direction syndicale n'a dérogé, a fait son œuvre : permettre la signature et la mise en œuvre de l'avenant sans opposition sinon de « pure forme » comme le confesse Sud-Ratp dans un tract daté du 7 novembre 2014 : **« Bien conscient que l'avenant n°3, annulé pour des questions de pure forme, peut être à nouveau signé à l'identique (...) »**, Sud enfonce le clou : **« (...) il nous apparaît nécessaire que chacun affiche désormais clairement ses positions en faveur ou contre une renégociation de l'avenant n°3 et plus largement du protocole conduite »**. Pour Sud, il ne s'agit donc pas d'obtenir le retrait pure et simple de l'avenant, d'ailleurs pour le sauver, Sud propose de le renégocier **« et plus largement »** encore.

La Cgt, avait répondu par anticipation ou est-ce Sud qui répond à la Cgt (?). Le 6 novembre un tract Cgt-métro-rer A déclare : « *La Cgt quant à elle exige, comme elle l'a toujours dit, l'ouverture de négociations portant sur un nouveau protocole* ». D'accord pour aller plus loin et plus fort contre la volonté des conducteurs. De plus la Cgt fait porter le chapeau aux conducteurs eux-mêmes : « *seul le rapport de force et la mobilisation des salariés permet de contrer efficacement les projets néfastes de la direction (et rappelons que celle du 3 juin 2013 n'avait pas mobilisé les foules)* ». C'est pourtant le 3 juin 2013 que 12 conducteurs de Rueil rejoints par une partie des présents, comme rappelé plus haut, avaient interpellé, en vain, les dirigeants syndicaux pour qu'ils quittent la table de négociation.

Les directions Mts et Rer dans Info flash du 5 novembre 2014, sous le titre « *Point étape sur l'avenant n°3* » (pour bien indiquer que rien n'était annulé), rappellent que: « *Cet avenant a été construit après plus d'1 an et demi de recherche d'équilibre des mesures négociées entre audiences et multisyndicales, puis passage aux instances représentatives du personnel - Chsct, Cdep, Cre- et notification à la direction du travail* ». Aucun des maillons de la chaîne du « dialogue social » qui entrave la résistance des travailleurs n'a manqué. Aucune des directions syndicales n'a manqué.

Mais si la direction Ratp peut se frotter les mains, c'est qu'elle obtient plus qu'elle n'espérait, c'est-à-dire de manière déclarée par les dirigeants Cgt et Sud, l'engagement à participer à l'élaboration d'un futur protocole conduite plutôt que bricoler le protocole de 2004 dépassé du point de vue des objectifs de la direction (automatisation de la conduite, ouverture à la concurrence, Grand Paris etc.). Ni plus ni moins que la possibilité d'engager une offensive d'envergure contre les conducteurs.

N'est-ce pas dans la droite ligne du vote par les représentants syndicaux au Conseil d'Administration du Programme d'Investissement qui consiste à doter la Ratp des moyens matériels pour se transformer en « entreprise comme les autres », c'est-à-dire soumise au droit privé, à la concurrence etc.; puis du vote « de confiance » au Pdg Mongin, pour son activité irréprochable à la direction de la Ratp (depuis 2006 !), après sa mise en examen pour « détournement de fonds publics » ? Rien qu'à partir de ces 2 exemples, il serait légitime d'exiger que les représentants syndicaux démissionnent du Conseil d'Administration.

Les travailleurs de la Ratp n'échappent pas à l'offensive poursuivie par le gouvernement Hollande-Valls-Macron-Pinel aiguillonné par le Medef, contre les acquis du prolétariat (Sécurité Sociale, retraites, statuts etc.), en défense du capitalisme en crise, dont la clé de voûte est le « dialogue social ».

Une condition pour préserver nos conditions d'existence actuelles et à venir (statut, salaires, conditions de travail, droit aux soins, retraites etc.) reste d'intervenir pour contraindre les dirigeants syndicaux à défendre pied à pied chaque poste, chaque emploi, chaque acquis et donc à rompre le « dialogue social » qui a montré sa redoutable efficacité contre nos camarades B2, agents des gares et des stations (projet Mistral) et déjà contre la catégorie conduite métro-rer.

Il y a une alternative aux reculs et aux défaites (retraites) qui s'enchaînent, c'est le Pdg Mongin qui l'a dit, les succès de la direction : « *C'est le résultat d'une méthode, celle du dialogue permanent (...) Pour réussir à la Ratp, on ne peut pas imposer ses choix* ». Pour le dire autrement: si les dirigeants syndicaux rompaient, la direction serait en difficulté et si la direction était contrainte de reculer face aux conducteurs, ce serait un appel aux autres catégories à réagir. Seule l'intervention dans ce sens, l'organisation des travailleurs eux-mêmes (rompre l'isolement) peuvent contribuer à réunir les conditions du combat des agents unis contre les projets de la direction et donner un coup d'arrêt aux reculs et défaites.

Comment se prémunir des menaces qui pèsent sur nos acquis sans se poser la question d'intervenir, de s'organiser et d'interpeller les dirigeants syndicaux pour :

- . qu'ils rompent le « dialogue social »,
- . qu'ils dénoncent tous les protocoles, accords dits de modernisation,
- . qu'ils s'opposent à toutes les contre-réformes, suppressions d'effectifs,
- . qu'ils combattent pour défendre les qualifications, contre les dérèglementations, contre la polyvalence, pour pas d'embauche non statutaires, pas un poste en moins, pas un agent en moins,
- . qu'ils agissent dans l'unité contre la politique de la direction !